

Communiqué de presse – Berne, le 15 septembre 2021

Enquête de la FMH sur l'utilisation des technologies numériques pendant le traitement

Digital Trends Survey 2021

La FMH a réalisé en 2021 la deuxième enquête « Digital Trends Survey » dont l'objectif est de connaître la diffusion des applications numériques auprès de la population et des médecins du secteur ambulatoire, d'en apprendre davantage sur l'utilisation qu'ils font de ces outils et de recueillir leur avis. En 2019, l'enquête s'était penchée sur les applications numériques « avant le traitement » alors que cette année, elle s'est intéressée à leur utilisation « pendant le traitement », en abordant également la pandémie de COVID-19. Les résultats permettent à la FMH et à d'autres acteurs du domaine de la santé de suivre de près la transition numérique grâce à des données solides et de contribuer à façonner son évolution pour qu'elle réponde au mieux aux besoins identifiés.

Entre octobre et novembre 2020, 507 médecins du secteur ambulatoire et 2096 personnes domiciliées en Suisse ont été interrogés sur mandat de la FMH afin d'identifier leurs besoins et leurs attentes concernant les applications numériques utilisées « pendant le traitement ».

La pandémie de COVID-19 a montré qu'il était nécessaire d'agir

Le corps médical et la population suisse sont convaincus de l'importance de recourir aux possibilités numériques dans le domaine de la santé. Les médecins considèrent toutefois que des retards subsistent quant à leur utilisation. Un quart des médecins interrogés estiment qu'ils exploitent pleinement le potentiel actuel des soins numériques, alors qu'ils étaient deux fois plus nombreux en 2019. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir contribué à ce changement d'opinion, car elle a mis en lumière les difficultés rencontrées en Suisse dans l'échange de données entre les différents acteurs (professionnels de la santé, autorités, etc.). Toutes les personnes interrogées s'accordent à dire qu'il est nécessaire d'agir pour améliorer la qualité et la disponibilité des données numériques relatives à la pandémie de COVID-19. Malgré l'utilisation de dossiers électroniques dans les cabinets médicaux, l'échange de données relatives à la pandémie est associé à des tâches administratives importantes et entraîne souvent une comptabilité à double entrée, dont les coûts ne sont pas couverts.

Les ordinateurs ne remplaceront pas les médecins

Il existe de nombreuses applications numériques de santé, mais quels avantages procurent-elles aux médecins et à la population ? Les offres visant à simplifier les processus administratifs sont très appréciées, tandis que celles ayant pour but de remplacer les prestations médicales de base suscitent un très faible intérêt, notamment la prise de décision clinique assistée par ordinateur ou les appareils permettant aux patients d'effectuer des auto-examens. De manière générale, le corps médical estime que le facteur humain est essentiel dans le succès du traitement et qu'il ne peut pas être remplacé par l'intelligence artificielle. Pour les patients aussi, le contact direct avec le médecin est important. 75 % d'entre eux considèrent que la numérisation devrait permettre de dégager plus de temps pour le contact personnel en consultation, mais la population approuve également les solutions hybrides qui consistent à combiner des méthodes conventionnelles avec des aides numériques à la prise de décision.

Écart numérique entre générations

En Suisse, les personnes âgées sont très ouvertes aux possibilités électroniques permettant de s'informer et d'échanger avec les professionnels de santé. En revanche, elles sont plus réticentes aux aides numériques à la prise de décision ou à l'informatisation du parcours du patient. À l'inverse, la population plus jeune n'est plus qu'une petite majorité à souhaiter le contact direct avec un médecin ; elle plébiscite clairement les aides numériques et peut tout à fait s'imaginer un parcours du patient informatisé dans de nombreux domaines.

Le rôle actif du corps médical sera déterminant pour l'acceptation du dossier électronique du patient

Cette ouverture de la population se reflète également dans la volonté de participer au DEP, avec plus de 50 % de personnes intéressées. La population indique être très satisfaite des médecins de famille et seule une personne interrogée sur cinq changerait de cabinet médical si le DEP ne faisait pas partie des prestations proposées. Elle leur fait confiance dans l'utilisation confidentielle des données et les considère comme des partenaires fiables. Pour que la diffusion du DEP réussisse, il est donc crucial que les médecins jouent un rôle actif dans son élaboration et qu'ils s'engagent pour que le DEP présente des avantages pour les patients et les médecins. Ces derniers sont des interlocuteurs de choix et, à ce titre, ils devraient être associés aux décisions prises au niveau politique, par les autorités et dans les cantons.

Informations complémentaires

- [Digital Trends Survey 2021](#) : Verena Pfeiffer, Reinhold Sojer. Bulletin des médecins suisses n°37, 2021.
- Rapport complet « Digital Trends Survey 2021 » sur www.fmh.ch

Renseignements :

Charlotte Schweizer, cheffe de la division Communication
Tél. 031 / 359 11 50, courriel : kommunikation@fmh.ch

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 42 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. La FMH s'attache à ce que tous les patients puissent bénéficier d'un accès à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.